

La structure actantielle des discours de haine dans les plateformes participatives en ligne

Angeliki Monnier and Axel Boursier



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/narratologie/13848>

DOI: 10.4000/narratologie.13848

ISSN: 1765-307X

Publisher

LIRCES

Brought to you by Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier



Electronic reference

Angeliki Monnier and Axel Boursier, "La structure actantielle des discours de haine dans les plateformes participatives en ligne", *Cahiers de Narratologie* [Online], 42 | 2022, Online since 08 December 2022, connection on 06 July 2023. URL: <http://journals.openedition.org/narratologie/13848> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/narratologie.13848>

This text was automatically generated on 16 February 2023.



Creative Commons - Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

La structure actantielle des discours de haine dans les plateformes participatives en ligne

Angeliki Monnier and Axel Boursier

Introduction

- 1 L'objectif de cet article est de montrer l'intérêt d'analyser les discours de haine en ligne à l'aide d'une approche actantielle. Nous partons du constat que les définitions du discours de haine en ligne reposent essentiellement sur le repérage de mots-clefs « haineux ». Or, pour comprendre et analyser le discours de haine cette analyse ne suffit pas, et cela pour trois raisons : d'abord, parce que plusieurs supports d'information en ligne instaurent des pratiques de modération pour censurer les insultes et les jurons ; ensuite, parce qu'une bonne partie des discours disqualifiants, discriminants, etc. repose sur l'implicite, le non-dit ou euphémisme, et ; enfin, parce qu'elle ne nous renseigne pas sur les narrations mises en œuvre, les schémas de pensée et les raisonnements – même fallacieux – qui sous-tendent le discours haineux. Pour décrypter ces narrations, il faut alors aller au-delà du niveau lexical voire au-delà de la phrase, pour s'intéresser au commentaire, en tant qu'unité complexe de sens.
- 2 Notre contribution s'intéressera à un cas spécifique, celui des discours de haine contre les migrants. Celui-ci est devenu une préoccupation internationale, notamment depuis 2015 et l'arrivée de nombreux migrants sur le continent européen. Cette arrivée est construite politiquement et médiatiquement comme une « crise », les pays de l'Union européenne refusant d'accueillir ces migrants, à l'exception de l'Allemagne. La « crise » donne naissance à de nombreux mouvements « anti-migrants » (Gardenier, Monnier, 2020)¹. Dans ce qui suit, nous montrerons que les énonciateurs des propos haineux interviennent dans la construction narrative de cette crise de deux façons : ils identifient des actants tiers et construisent ainsi un micro-récit de la haine ; ils

assument directement un rôle actantiel au sein d'un dispositif scénographique spécifique.

- 3 Notre travail s'inscrit dans deux projets d'envergure : l'ANR-DFG M-Phasis (*Migration and Patterns of Hate Speech in Social Media*) (2019-2022), soutenu par l'Agence nationale de la recherche en France et la Fondation allemande pour la recherche², ainsi que le projet IDEX/ISITE OLKi (*Open Language Knowledge for Citizens*). Les réflexions et thèses présentées ici sont le résultat de trois ans d'observations (2018, 2019 et 2020) opérées au sein des réseaux socio-numériques Twitter, Facebook et YouTube³, ainsi que sur les sites d'un ensemble de plateformes d'information et de ré-information, sélectionnées notamment en raison de l'accessibilité qu'elles offraient à la section des commentaires (e.g. *Le Figaro*, *Le Monde*, *FranceTVInfo*, *Valeurs actuelles*, *Agoravox*, *Riposte laïque*, etc.). Ces observations visaient à identifier les acteurs et les lieux des discours de haine, leurs modalités de circulation, etc. dans des espaces numériques français voire francophones. De nombreuses extractions de commentaires (qui ont atteint un total d'environ 10 000) ont été effectuées pendant cette longue période, manuellement d'abord, puis à l'aide d'outils automatisés, en utilisant d'un ensemble de mots clés au sein du champ lexical de la migration : étrangers, immigré(s), migrant(s), réfugié(s), demandeur(s) d'asile, asile, immigration, migration, non migrants, migrants stop, etc. Les commentaires choisis ici pour illustrer les propos émanent d'un corpus exploratoire extrait de Twitter entre Avril et Août 2019, sur la base des mots-clés présentés plus haut et faisant alors référence à plusieurs événements qui ne sont pas liés entre eux. Disons d'emblée que nous n'avons pas quantifié ce travail préliminaire que nous utiliserons comme base afin de montrer l'intérêt de l'approche actantielle pour l'analyse des discours de haine. Les données quantitatives de l'ensemble des travaux dans le cadre du projet M-Phasis ont fait l'objet d'une autre publication (Ruiter *et al.*, 2022).
- 4 Pour la suite, nous allons d'abord expliquer les problèmes que pose le discours de haine en tant qu'objet de recherche. Nous allons par la suite montrer l'intérêt de l'approche actantielle, que nous allons illustrer, dans un troisième temps, à travers le cas précis du discours de haine en ligne contre les migrants.

Discours de haine : un objet difficile à circonscrire

- 5 L'un des premiers problèmes que tout chercheur – indépendamment de sa discipline – rencontre lorsqu'il travaille sur les discours dits « de haine » est la difficulté d'en proposer une définition solide sur le plan conceptuel, mais aussi opérationnelle sur un plan méthodologique (Monnier, Seoane, 2019). Celle proposée par le Conseil des ministres du Conseil de l'Europe, reprise dans plusieurs travaux de recherche, dans des chartes de plateformes en ligne, dans des études menées par des associations et autres collectifs travaillant dans ce domaine, apporte certes des précisions importantes, mais se caractérise aussi par une impasse d'ordre tautologique : « le discours de *haine* couvre toute forme d'expression qui répand ou justifie la *haine* raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou toute forme de *haine* basée sur l'intolérance, qui y incite ou en fait l'apologie »⁴. En d'autres termes, le discours de haine est celui qui distille la haine.
- 6 Une manière de mieux appréhender la nature du problème est de prendre conscience que lorsque l'on étudie les discours de haine sur Internet, nous sommes confrontés à un double sujet. L'expression marque aussi bien les discours illégaux – appel au meurtre ou

diffamation – et les discours légaux, mais que l'on peut juger intolérables. Alex Brown (2015) incite à mettre en place une législation stricte quant à ces types de discours, mais, ainsi qu'il a été souligné (Mc Gonagle, 2013), de telles législations laissent généralement en suspens les propos discriminants et réifiants, notamment lorsque ceux-ci sont atténués, volontairement ou non, par les locuteurs. Cette zone grise de la haine a conduit les chercheurs du projet C.O.N.T.A.C.T (Assimakopoulos et al., 2017) de proposer l'expression de *soft hate*, pour désigner une haine légale, mais qui pose toujours le problème de la discrimination. D'autres (Siapera, 2019) ont parlé d'haine « ambiante », pour signifier la prolifération de discours agressifs et hostiles notamment dans les réseaux socio-numériques et les plateformes participatives. En effet, plusieurs recherches ont montré que les « affordances » communicationnelles des dispositifs techniques contemporains (disponibilité, portabilité, etc., Schrock, 2015 ; Murthy et al., 2015), croisées à celles des plateformes participatives (imprédictibilité, politisation, etc., Veikou, Siapera, 2015), accentuent le rôle des émotions dans la construction de publics « affectifs » (Papacharissi, 2015).

- 7 L'embarras à définir ce qu'est la haine constitue un problème politique dans une optique de légifération quant à celle-ci. Le « Code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne »⁵ publié en 2016 par l'Union Européenne se fonde sur la définition tautologique proposée par le Conseil de l'Europe. Le récent *Digital Service Act*⁶, s'il propose de lutter contre les discours de haine, il ne propose pas non plus de nouvelles définitions de ceux-ci. Or, si les discours de haine sont à proscrire, il faut être capable de définir ceux-ci. Pour le moment, les définitions de la haine en ligne reposent essentiellement sur un repérage linguistique au travers l'analyse de mots-clés « haineux »⁷. Cependant, pour comprendre et identifier la haine, il faut analyser la situation de communication dans son ensemble, car « les mots et les énoncés produits ne signifient pas en eux-mêmes, ils ne sont interprétables qu'en relation avec un "ailleurs" » (Charaudeau, 2006). Ceux-ci dépendent par conséquent de ce qui est tolérable dans une société, aux sensibilités des personnes, à l'interprétation des implicites, aux « libertés » offertes par des situations communicationnelles particulières (e.g. humour), etc. Enfin, l'approche lexicale ne nous renseigne pas sur les narrations mises en œuvre, les schémas de pensée et les raisonnements – même fallacieux – qui sous-tendent le discours haineux. Pour décrypter ces narrations, il faut aller au-delà du niveau lexical voire au-delà de la phrase, pour s'intéresser au commentaire, en tant qu'unité complexe de sens, et dans son rapport dialogique avec son contexte (article d'information qui enclenche le commentaire, lien avec d'autres commentaires, etc.). C'est la langue en action qui crée la haine, pratiquée et inscrite dans un contexte singulier.
- 8 Contrairement à une acception courante qui associe la narration à la fiction et à ses personnages, toute controverse publique peut être analysée en tant que façon de raconter un phénomène social. Cette démarche consiste, entre autres éléments, à identifier les actants qui forment le récit, à savoir les protagonistes humains et non humains qui endossent des rôles positifs ou négatifs et forment la réalité relatée. Le modèle actantiel, proposé dans les années soixante par Greimas (1966 : 174-185 et 192-212), dans le sillage des théories de Propp (1970), est fondé sur les prémisses que toute action racontée peut s'analyser en termes des actants qui la composent et de leurs rôles (voir aussi Baroni, 2016).

- 9 Dans ce cadre, l'objectif de cet article est de montrer l'intérêt d'aborder les discours de haine en ligne à l'aide d'une approche actantielle. Nous partirons d'un cas spécifique, celui des discours de haine contre les migrants, pour montrer comment ceux-ci mettent en scène des actants, qui opèrent à deux niveaux. Plus particulièrement, nous montrerons que lors d'une opération dynamique d'« engagement »/« désengagement » (*shifting in/shifting out*, Beetz, 2013⁸), les énonciateurs des propos haineux interviennent dans la construction narrative de deux façons : ils identifient des actants tiers et construisent ainsi un micro-récit de la haine ; ils assument directement un rôle actantiel, en incitant, par exemple, à une action ou en exprimant leur état émotionnel. Analyser la structure actantielle proposée dans chaque acte d'énonciation que constitue le commentaire impose ainsi un retour sur le (con)texte, la scénographie⁹ et la performativité de ces discours, et cela de manière itérative.

Le discours de haine : une question d'actants

- 10 Plusieurs classifications des émotions existent, la haine ne faisant pas toujours partie des émotions dites primaires (e.g. Ekman, Friesen, 1971 ; Izard, 1977 ; Plutchik, 1980 ; Scherer, 1984). Pour le psychiatre américain Willard Gaylin (2003), la haine est en effet une émotion, plus forte que la colère, vis-à-vis d'un *objet* ; elle a alors une *cible*, un ennemi. La haine se cristallise à travers un *schéma de pensée* – qui peut bien sûr être fallacieux –, qui rend l'émotion vis-à-vis de la cible légitime aux yeux de la personne qui éprouve la haine (le sujet). Patrick Charaudeau (2000) parle de « savoirs de croyance », en tant qu'ensembles de valeurs, de jugements et d'interprétations, qui sous-tendent l'émotion. La haine exprime un monde, qui, dans un mouvement récursif, légitime ce même monde.
- 11 Plus particulièrement, la haine, comme toute émotion, résulte d'appréciations (*appraisals*) de situations, d'événements en lien avec des objets-cibles (Frijda, 1986 ; Scherer, 1984). Ce sont des évaluations perçues généralement sous l'angle de l'injustice, et peuvent, dans certains cas, conduire le sujet à chercher « réparation » à travers une incitation à l'action. Pour cette raison, la pensée qui sous-tend la haine englobe des aspects « diagnostiques », qui induisent le sujet à identifier les causes d'une injustice, et « pronostiques », qui consistent à appeler à des solutions.
- 12 Cette triple dimension de la haine (émotion, cible, pensée) permet de faire le lien entre un état physiologique (sensations) et un état cognitif, voire psychique et social (schémas mentaux), relatifs à une ou plusieurs objets-destinataires, dépositaires de haine. Sauf à recourir à des recherches et dispositifs médicaux-techniques spécifiques (e.g. IRM), il s'avère alors difficile de saisir l'état qualitatif de la haine en tant qu'émotion, la « dysphorie » que celle-ci provoque (Charaudeau, 2000). Nous essayons ainsi d'accéder à la haine à travers ses manifestations et traces langagières, la manière dont elle s'exprime et se forge dans le discours, ce qui pourrait nous éclairer sur les schémas de pensée et les cibles concernées qui la sous-tendent. Il s'agit de se maintenir au geste herméneutique défini par Paul Ricoeur : non pas un accès à l'intention de l'auteur, mais l'accès à l'intention du texte (1986, 233).
- 13 Les cibles du récit de la haine peuvent bien évidemment être diverses, mais la majorité de cadres réglementaires proposés par des instances telles que l'Union européenne ou les États européens désigne un ensemble spécifique de « catégories » appelées « protégées » (Droin, 2018). Ce sont des groupes sélectionnés en raison de leurs

caractéristiques propres – notamment « raciales », « ethniques », religieuses, sexuelles – qui sont censées faire partie structurante de l'identité des individus et qui, par conséquent, semblent immuables. Nous pouvons imaginer, par déduction, que les populations qui ne sont pas explicitement incluses dans cette liste ne seraient pas directement protégées par la loi – la question se pose, par exemple, pour des groupes visés en raison de leur métier, tels que les journalistes. En outre, en déclinant ces directives, certaines plateformes participatives en ligne proposent des catégories « semi-protégées ».

- 14 Par exemple, en 2017, le journal d'information britannique *The Guardian* a publié les consignes que Facebook fournit à ses modérateurs¹⁰. Celles-ci indiquent que la plateforme n'autorise pas les discours de haine. En précisant qui est « protégé » et qui ne l'est pas, elles déterminent ce qui doit être supprimé par les modérateurs de contenu et ce qui doit rester en ligne. Parmi les catégories non-protégées, figurent les concepts, les institutions, les croyances, les pays, etc., en d'autres termes les entités abstraites – mais non pas les personnes qui les composent, qui sont, quant à elles, protégées, car jugées vulnérables. De surcroît, ne sont pas considérés comme protégés les groupes potentiellement visés sur la base de leur classe sociale (riches, pauvres, etc.), de leur apparence (blonds, petits, gros, etc.) ou de leur idéologie politique. En revanche, les réfugiées, immigrés, demandeurs d'asile et migrants – qui nous intéressent dans cette étude – constituent une catégorie « semi-protégée » ; en d'autres termes, ce sont des groupes contre lesquels certains discours haineux peuvent être tolérés, parce qu'ils sont censés participer au débat public au sujet de la migration¹¹. À titre d'exemple, lorsqu'un commentaire en ligne porte sur une caractéristique en lien avec l'apparence de personnes (e.g. « ces migrants sont sales »), celui-ci est autorisé puisque l'apparence ne fait pas partie des critères jugés discriminatoires ; mais si le commentaire déshumanise et insulte un groupe visant son identité propre (e.g. « les migrants, c'est de la saleté »), il doit être supprimé.
- 15 Il devient évident que la présence de mots injurieux ne suffit pas pour distinguer la haine. Au-delà de la difficulté à évaluer l'« offensivité » de qualificatifs irrévérencieux qui semblent être banalisés dans certains échanges courants quotidiens (e.g. « con/conne », « bête », etc.), il devient évident qu'une pensée haineuse n'utilise pas toujours des termes insultants. Si les mots ne suffisent pas, il faut alors s'intéresser aux structures actantielles et aux récits, qui, dans le cas qui nous intéresse ici, font du migrant une origine d'un mal qu'il convient d'éradiquer.

Les actants du discours de haine anti-migrant

- 16 Les schémas de pensée de la haine en ligne contre les migrants possèdent une structure actantielle. Ils font intervenir un ensemble d'actants, humains et non-humains : migrants bien sûr, mais aussi acteurs politiques, médiatiques, économiques, religieux, institutionnels, acteurs de la société civile, entités abstraites comme la démocratie, etc. (Figure 1). Ceux-ci sont identifiés, évalués et mis en relation entre eux. Les commentaires haineux en ligne contre les migrants proposent des configurations narratives multiples, où différents agents endossent différents rôles et se croisent : ils performant eux-mêmes des actes (négatifs ou positifs), ils sont la cause indirecte d'actes perpétrés par d'autres (négatifs ou positifs), ils endurent voire subissent ces actes (Exemple 1).

- 17 2018 Un migrant viole deux mineures et ressort libre, le tribunal considérant les “codes culturels” du criminel comme circonstance atténuante. Laxisme criminel d'une justice qui n'en a que le nom. Le silence des féministes toujours aussi assourdissant!
- 18 Exemple 1. Désignation de coupables directs et indirects.



Figure 1. Les hommes politiques en tant qu'actants du discours anti-migrant.

- 19 Par exemple, les migrants peuvent être vus en tant qu'agents perturbateurs ou envahisseurs, ou bien en tant que pions – détestables certes, mais moins responsables – dans des complots politiques et économiques, à l'instar de ce que soutient la théorie du « grand remplacement ». Le peuple français peut être considéré comme une victime des politiques publiques et/ou des institutions, des mouvements migratoires, etc. Dans ce cadre, les actants engendrent souvent, de façon métonymique, des mises en opposition binaire plus larges (groupes) : l'élite versus le peuple, les « bons » migrants versus les « mauvais » migrants, les citoyens désavantagés (e.g. SDF) versus les migrants, la gauche versus la droite, les pro-migrants versus les anti-migrants.
- 20 Les actants peuvent être évalués de manière négative ou positive pour leurs actions ou leur manque d'actions (Exemples 2-4).
- 21 Exemple 2. Christophe Castaner : #OceanViking : les 356 personnes à bord, sauvées en mer Méditerranée la semaine dernière, vont pouvoir débarquer à La Valette. La France maintient sa solidarité : 150 seront accueillies dans les prochains jours sur notre territoire.
- 22 Exemple 3. Y'en à assez mr castaner !!!!! Occupez vous donc un peu des français avant d'accueillir des migrants de CHAQUE BATEAU accostant en Europe et qui nous coûtent une FORTUNE !!!!! MERDE ALORS.....
- 23 Exemple 4. Les SDF sont oubliés toute l'année contrairement aux migrants qui sont logés et nourris. #Canicule

- 24 Exemples 2-4. Évaluations positives et négatives des actants
- 25 Le jugement des migrants est souvent fondé sur des présomptions d'incompatibilité culturelle, de comportement criminel (violences, vols, etc.), de maladies, d'invasion, etc. Celui des acteurs politico-économiques ou médiatiques évoque, en revanche, le manque de courage, l'inefficacité, l'hypocrisie, la naïveté, la conviction politique, etc. En prônant l'existence d'actions malveillantes et cachées de la part de ces derniers, il constitue un terrain fécond pour l'émergence et la diffusion de théories conspirationnistes (Raab et al., 2013 ; Roberge, 2004) (Exemples 5-6).
- 26 Exemple 5. C'est dingue l'inversion des valeurs dans ce pays ! C'est la preuve que nous sommes dans une dictature, molle, mais bien une dictature. La justice est instrumentée pour soutenir le grand dessein, le Grand Remplacement en soutenant les passeurs de migrants Islamo-gauchistes
- 27 Exemple 6. Tous sont francs maçons et veulent la destruction de l'Europe et le remplacement des Européens par les migrants cherchez aussi du côté des illuminati...vous ne serez pas déçus !!!!
- 28 Exemples 5-6. Accents conspirationnistes
- 29 Les évaluations négatives engendrent souvent la désignation des victimes, à savoir d'agents qui subissent les conséquences du comportement des actants jugés négativement. Par exemple, si les migrants sont accusés de criminalité, les Français pourraient en être victimes. Néanmoins, les évaluations exprimées dans les propos peuvent aussi être positives. Certains salueront ainsi la force, la perspicacité et la droiture de ceux qui prônent le refus des migrants et l'expulsion de ceux-ci, la fermeture des frontières, etc. L'identification de soutien politique de la haine permet de renforcer la dichotomisation de l'espace public entre les bonnes élites clairvoyantes et les élites manipulatrices. Les évaluations peuvent puiser dans des cas précis, lorsque les discutants en ligne relatent des incidents vécus ; mais ils peuvent aussi opérer sur la base de généralisations.
- 30 Par ailleurs, les discours de haine vont souvent produire des parallélismes historiques afin d'intensifier les constats opérés. Les internautes indignés parcourent l'Histoire (Exemples 7-9) afin d'identifier des situations qu'ils jugent comparables. Celles-ci sont invoquées afin de servir de modèle explicatif du réel, permettant de comprendre une situation qui échappe.
- 31 Exemple 7. « Moi j'attends plutôt une nouvelle Jeanne d'Arc qui boutera l'envahisseur ».
- 32 Exemple 8. « Sans eux tu serais muzz. Les cathos sont morts au combat pour sauver l'Europe de l'invasion islamique : Charles Martel en France, Isabelle la catholique en Espagne, les Habsbourg contre les Ottomans... ».
- 33 Exemple 9. « C'est une constante de l'histoire française à chaque invasion il y a eu des personnes qui ont préféré le ou les occupant(s), l'histoire se répète. Au temps de Bouvine, guerre de 100 ans etc). »
- 34 Exemples 7-9. Recours à l'Histoire
- 35 L'Histoire est également mobilisée lorsqu'il s'agit de *prévoir* le destin français. Le passé est, dans ce cas, convoqué pour éclairer le présent et pour en annoncer le futur. Il s'agit de « fouiller inlassablement dans les séries passées, d'en investir les traces et de les transformer en signes annonciateurs » (Chateauraynaud, 2011 : 386). Enfin, l'usage des références historiques sert aussi à inscrire le maintenant dans une longue chaîne de

résistances face à l'envahisseur. Le refus des migrants ne serait qu'un évènement dans une Histoire plus longue de protection de la France, dont les « héros » sont aussi mobilisés : sont tour à tour convoqués Charles Martel, Jeanne D'Arc, la bataille de Bouvines, etc. L'intrigue se consolide souvent dans la reprise de l'imaginaire hérité de la Seconde Guerre mondiale opposant « collabos » aux « Résistants ». La dichotomisation de la scène énonciative se parachève ainsi dans un schéma où aucune solution de conciliation n'est possible : l'adversaire assimilé à la figure du « collabo » est à abattre (Exemple 10).

- 36 Exemple 10. « Pour sauver leur peau, #Macron, Moussa #Darmanin, #DupontMoretti mais aussi TOUS les membres des autres partis sacrifient délibérément le peuple #français en s'agenouillant devant les #migrants et les #islamistes.
- 37 Exemple 10. Dénonciation de l'adversaire
- 38 Les actants constituent aussi des cibles d'injonctions, d'incitations à l'action, englobant des degrés d'agressivité différents. Pour les migrants, il peut être question d'appels à l'expulsion, ou d'élimination. Pour les acteurs politico-médiatiques, l'injonction peut porter sur le changement des politiques et des pratiques. L'enjeu est de rendre tangible ce que les autres ne voient pas, « poussant les spectateurs à devenir acteurs » (Snow, 2012). L'appel au réveil du peuple français (Exemple 11), reprend un des leitmotifs du discours populiste (Charaudeau, 2008) et reproduit son adresse. La rupture ne peut être produite par le « on » politique qui est disqualifié car corrompu, mais doit être le signe d'une réappropriation par le peuple de son destin. La lutte contre le pouvoir jugé responsable ne peut se produire sans une violence ayant pour but de réveiller les masses de leur « servitude volontaire ».
- 39 Exemple 11. Si vous ne vous réveillez TRES rapidement, vous êtes MORTS ! »
- 40 Exemple 11. Injonction à l'action
- 41 Il s'agit alors pour les fervents de positions anti-migrants de *faire scandale*. Au sein de cette pratique de visibilisation, deux corps distincts semblent opérés : les diseurs de vérité (Foucault, 2009) identifiés et disposant d'une forte couverture médiatique, et les anonymes s'organisant pour relayer cette « bonne parole » et souhaitant participer à ce mouvement de révélation. Les possibilités offertes par le numérique (vidéos, GIFS, memes, hashtags, mentions Twitter, partages massifs, etc.) ne font qu'amplifier les effets escomptés. Les éléments narratologiques incluent ainsi images et textes, possibilité propre aux réseaux sociaux numériques. Par exemple, le tweet « Bonne soirée les migrants 🐷🐷🐷🐷🐷🐷 #TeamCochonMignon 🐷🐷🐷🐷 » ne contient aucun mot de haine et pourtant il exprime une provocation à l'égard des migrants présumés par l'auteur du tweet comme étant musulmans – religion où la consommation de porc est proscrite. Cette provocation est intensifiée par la présence d'une image permettant d'accroître la visibilité du post (Figure 2).

Bonne soirée les migrants 🗨️🗨️🗨️🗨️

#TeamCochonMignon 🐷🐷🐷



Figure 2. Le rôle de l'image

- 42 L'été 2020 a notamment été le cadre d'une pratique de visibilisation de la part des anti-migrants se regroupant notamment sous le hashtag #LaRacailleTue. Ce hashtag apparaît le 10 juillet sur la plateforme *Twitter* et fait suite au décès de Philippe Monguillot, chauffeur de bus qui décèdera des suites d'une agression commise par des passagers. Il sera repris et amplifié le 20 juillet suite au décès de Axelle Dorier, puis il resurgira le 7 août, cette fois, suite aux manifestations de Palavas-les-Flots, pour enfin réapparaître le 24 août suite à l'affaire Augustin (Exemples 12-16, Figures 3-4).
- 43 Exemple 12. Lâchement agressé et ASSASSINE par des racailles #LaRacailleTUE #PhilippeMonguillot #JusticePourPhilippe.
- 44 Exemple 13. les assassins se portent bien, ils sont nourris logés blanchis. Ras-le-bol des beaux discours ! #RetourALaPeineDeMort SEULE ISSUE DISSUASIVE
- 45 #FrançaisReveillevous. »
- 46 Exemple 14. #OnVeutLesNoms de ceux qui tuent agressent en France.
- 47 #LaRacailleTue.
- 48 Exemple 15. « Lâchement attaqué par 5 racailles #Augustin porte le courage d'un peuple et d'une civilisation qui a abandonné sa grandeur. Il force l'admiration, justice doit être faite ! #LaRacailleTue #JusticePourAugustin
- 49 Exemple 16. « français ! liberons #PalavaslesFlots de la #Racaille !! Ils ne feront pas la loi chez nous ! #LaRacailleTue #StopAuxRacailles.



Exemples 12-16 et Figure 3¹². Usage des hashtags et des images



Figure 4. Le hashtag par l'image

- 50 L'actualité est alors réappropriée par les discutants anti-migrants, considérée comme indice légitimant leur pratique. Par ailleurs, l'usage de l'hashtag permet d'indexer chaque nouvel évènement au sein d'une « lutte à mener » (e.g. #OnveutLesNoms). Les micro-récits de la haine anti-migrante ne sont pas isolés, mais se complètent les uns les autres afin de créer une scénographie légitimante et constituer la crise migratoire en une urgence à laquelle il faut répondre. La configuration narrative devient ainsi « une configuration dramatique, la mise en récit se doublant [...] d'une mise en scène qui ne

lui est pas réductible. L'une et l'autre ont pour caractéristique de rendre sensibles et dicibles des thèmes et de les articuler dans des contextes de sens » (Cefai, 1996, 48).

Conclusion

- 51 Dans cette recherche, nous avons pris le pari d'aller au-delà des symptômes notamment lexiques du discours de haine, tels qu'ils sont étudiés actuellement dans de nombreux travaux. Nous nous sommes intéressés aux schémas de pensée qui sous-tendent ce type de discours (discours disqualifiants, discriminants, blessants, malveillants, etc.). Nous avons montré qu'au-delà de l'agressivité des mots, c'est un ensemble des micro-récits qui forge le discours de haine, avec des actants divers : sujets, cibles, adjuvants, opposants, etc. Les énonciateurs des propos haineux interviennent dans la construction narrative de deux façons : soit ils identifient des actants tiers (dont les migrants ne sont qu'une partie) construisant ainsi un micro-récit de la haine, soit ils assument directement un rôle actantiel en tant que sujets.
- 52 Il s'avère ainsi que le discours de haine, s'il s'appuie sur des émotions (aversion, dégoût, rage), dépasse le cadre émotionnel : il est un discours de cadrage de la réalité ayant un enjeu politique stratégique qui cherche la visibilité (Schradie, 2019, 167). Notre thèse est que le discours de haine ne serait pas seulement un discours émotif mais une modalité du dire vrai en société ; raison pour laquelle les algorithmes ont du mal à le détecter. À l'instar de tout mécanisme de dénonciation (e.g. le *name and shame* utilisé par la plupart des mouvements sociaux), il repose sur une architecture narrative complexe et pas uniquement sur l'emploi de mots haineux (Monnier *et al.*, 2022).
- 53 Un étrange constat émerge de cette analyse : bien que les migrants soient au centre de ces discours, ils n'apparaissent jamais en tant que sujets parlants d'eux-mêmes et pour eux-mêmes. Ainsi que d'autres études semblent confirmer (Chouliaraki, 2017), le régime de visibilité du numérique, bien que théoriquement ouvert à toutes et à tous, instaure ses propres frontières et hiérarchies quant à la place des acteurs parlants et agissants dans les débats publics.
- 54 Enfin, étudier la structure actantielle du discours de la haine conduit à s'intéresser au technodiscours propre aux réseaux sociaux numériques, et la façon dont celui-ci forge de nouvelles formes de co-constructions narratives. De par leurs formats et leur circulation, les micro-récits du discours de haine révèlent mais aussi amplifient la polyphonie énonciative des *prod-users* (Schmitt, 2017). Ils participent ainsi à l'« hypernarrativité » (Lits, 2010) qu'instaurent les dispositifs de communication contemporains, où le récit n'est jamais clos, mais s'ouvre toujours à une relance. Comme nous avons tenté de le démontrer, le bénéfice d'une approche actantielle de la haine anti-migrante permet de faire valoir une intrigue rigide « du migrant comme agresseur », qui grâce à son hypernarrativité tente de percer l'espace public ; cela soit au travers de l'utilisation récurrente de hashtags, soit par l'admonestation du personnel politique au travers des mentions, ou encore par le rôle de curateur de l'information que prennent les anti-migrants.

BIBLIOGRAPHY

Assimakopoulos Stavros, Baider Fabienne, Millar Sharon (2017), *Online Hate Speech in the European Union. A Discourse-Analytic Perspective*, Springer International Publishing.

Akrich Madeleine, Latour Bruno (1992), "A Summary of a Convenient Vocabulary for the Semiotics of Human and Nonhuman Assemblies", in: Bijker, Wiebe E. / Law, John (eds.): *Shaping Technology/Building Society: Studies in Socio-Technical Change*. Cambridge, MA: MIT Press, pp. 259-264.

Baets-Malbreil Christine (1998), « Politisation de l'immigration en France : logiques politiques et enjeux discursifs », *Quaderni*, 36, pp. 69-81.

Baroni Raphaël (2016), « L'empire de la narratologie, ses défis et ses faiblesses », *Questions de communication*, 30, 219-238.

Beetz Johannes (2013), "Latour with Greimas: Actor-Network Theory and Semiotics", *Academia.edu*. Accès : https://www.academia.edu/11233971/Latour_with_Greimas_-_Actor-Network_Theory_and_Semiotics

Bonnaïf Simone (1991), *L'immigration prise aux mots*, Paris, Éd. Kimé.

Brown Alexander (2015), *Hate Speech Law : A philosophical Examination*, New York, Routledge.

Charaudeau Patrick (2000), « La pathématisation à la télévision comme stratégie d'authenticité », dans Christian Plantin et al., dir., *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 125-155.

Charaudeau Patrick (2006), « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation » in *Médias et Culture. Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?*, Paris, L'Harmattan.

Charaudeau Patrick, (2008), Pathos et discours politique, pp. 49-58, in : Rinn M., coord., *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Chateauraynaud Francis (2011), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique*, Petra.

Chouliaraki Lilie, Stolic Tijana (2017). Rethinking media responsibility in the refugee 'crisis': a visual typology of European news. *Media, Culture and Society*. 39, (8) pp.1162-1177.

Conseil de l'Europe, Comité des ministres (1997), Du comité de ministres aux États membres sur le « discours de haine », Recommandation n° R(97)20 adoptée le 30 octobre 1997, spé. p. 107

Droin Nathalie (2018), « L'appréhension des discours de haine par les juridictions françaises : entre travail d'orfèvre et numéro d'équilibriste », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 21 juillet 2018, consulté le 26 mars 2020. Accès : <http://journals.openedition.org/revdh/4302> ; doi : <https://doi.org/10.4000/revdh.4302>

Ekman Paul, Friesen Wallace V., « Constants across cultures in the face and emotion », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 17, n° 2, 1971, p. 124-129. Accès : <https://doi.org/10.1037/h0030377>

Frijda Nico H. (1986). *The emotions*. Cambridge University Press.

Foucault Michel (2009), *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II*. Cours du Collège de France (1984), Gallimard.

Fortuna Paula, Nunes Sergio (2018), « A Survey on Automatic Detection of Hate Speech in Text », *ACM Computing Surveys*, 51 (4), pp. 1-30.

Hargreaves Alec G. (2012), « De la victoire de la gauche à la percée de l'extrême droite : l'ethnisation du jeu électoral français », *Histoire@Politique*, 16, pp. 154-165.

Hargreaves Alec G. (2016), « La percée du Front national », *Hommes & Migrations*, 1313, pp. 29-35.

Gardenier Matthijs, Monnier Angeliki (2020), « Atténuer la radicalité : stratégies de communication de groupes vigilantistes anti-migrants », *Mots. Les langages du politique*, 123 | 2020, mis en ligne le 02 janvier 2020, consulté le 28 septembre 2020. Accès : <http://journals.openedition.org/mots/26737> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.26737>

Gaylin Willard (2003), *Hatred. The Psychological Descent into Violence*, New York, PublicAffairs

Greimas Algirdas Julien (1986) [1966], *Sémantique structurale*, Paris, P.U.F., 262 p.

Izard Carol E. (1977), *Human Emotions*. New York: Plenum Press.

Latour Bruno (1987), *Science in Action*, Cambridge, MA: Harvard University Press

Lits Marc (2010), « L'impossible clôture des récits multimédiatiques ». *A contrario*, 1 : 113-124.

Maingueneau Dominique (1995), « L'énonciation philosophique comme institution discursive » *Langages*, n° 117, pp. 40-63.

Mahfud Yara, Badea Constantina, Guimond Serge, Anier Nolwenn, Ernst-Vintila Andreea (2016), « Distance culturelle, perception du multiculturalisme et préjugés envers les immigrés en France », *L'Année psychologique*, 116(2), pp. 203-225.

McGonagle Tarlach (2013). The Council of Europe against online hate speech: Conundrums and challenges. Council of Europe expert paper. <http://rm.coe.int/16800c170f>.

Monnier Angeliki, Seoane Annabelle (2019), « Discours de haine sur l'internet » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 12 juin 2019. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/discours-de-haine-sur-linternet>

Monnier Angeliki, Seoane Annabelle, Hubé Nicolas, Leroux Pierre (2021), *Discours de haine dans les réseaux socionumériques*, Mots les langages du politique, n°125, Lyon.

Monnier Angeliki, Boursier Axel, Seoane Annabelle, 2022, *Cyberhate in the Context of Migrations*. Palgrave MacMillan.

Murthy Dhiraj, Bowman Sawyer, Gross Alexander J. and McGarry Marisa (2015), "Do We Tweet Differently From Our Mobile Devices? A Study of Language Differences on Mobile and Web-Based Twitter Platforms." in *Journal of Communication*, 65: 816-837. doi:10.1111/jcom.12176

Papacharissi Zizi (2015), *Affective Publics: Sentiment, Technology, and Politics*, New York, NY: Oxford University Press.

Plutchik Robert (1980). *Emotion: A Psychoevolutionary Synthesis*. New York, NY: Harper & Row.

Propp Vladimir (1970), *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 254 p.

Raab Marius H., Ortlieb Stefan A., Auer Nikolas, Guthmann Klara, Carbon Claus-Christian (2013), "Thirty Shades of Truth: Conspiracy Theories as Stories of Individuation, not of Pathological Delusion", *Frontiers in Psychology*, 4, p. 406.

Roberge Martine (2004), *L'art de faire peur : des récits légendaires*, Laval, les presses de l'université Laval.

Ricoeur Paul (1986), *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique II*, Seuil, Paris.

Ruiter Dana, Reiners Liane, Geet D'Sa Ashwen, Kleinbauer Thomas, Fohr Dominique, Illina Irina, Klakow Dietrich, Schemer Christian, Monnier Angeliki. 2022. Placing M-Phasis on the Plurality of Hate: A Feature-Based Corpus of Hate Online, LREC conference – European Language Resources Association, Marseille.

Siapera Eugenia (2019), « Organised and Ambient Digital Racism: Multidirectional Flows in the Irish Digital Sphere », *Open Library of Humanities*, 5 (1). Accès: <https://olh.openlibhums.org/articles/10.16995/olh.405/>

Scherer Klaus R. (1984). On the nature and function of emotion: A component process approach. In K. R. Scherer & P. Ekman (Eds.), *Approaches to emotion* (pp. 293-318). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Schmitt Arnaud (2017), « La pratique narratologique », *Questions de communication*, 31, 215-229.

Schradie Jen (2019), *The revolution that wasn't, How digital activism favors conservatives*, Harvard Press, London.

Schrock Andrew Richard (2015), Communicative Affordances of Mobile Media. Portability, Availability, Locatability, and Multimediality, *International Journal of Communication*, 9, pp. 1229-1246.

Valette Matthieu (2018), "Elements of a Corpus Semantics for Humanities. Application to the Classification of Subjective Texts", pp. 141-149, in D. Compagno (ed.), *Quantitative Semiotic Analysis. Lecture Notes in Morphogenesis*, Springer International Publishing.

Veikou Mariangela, Siapera Eugenia (2015) Rethinking Belonging in the Era of Social Media: Migration and Presence. In: de Been W., Arora P., Hildebrandt M. (eds) *Crossroads in New Media, Identity and Law*. Palgrave Macmillan, London. Accès : https://doi.org/10.1057/9781137491268_7

NOTES

1. En France, depuis les années 1970, les questions d'immigration et d'identité nationale reviennent régulièrement sur le devant de la scène publique et occupent une place importante au sein des campagnes électorales. Dans son analyse de presse entre 1974 et 1984, Simone Bonnafous (1991) a mis en lumière comment les médias ont progressivement cessé de parler des conditions de vie et de travail des immigrés pour insister plutôt sur les difficultés de cohabitation avec les Français et les problèmes d'assimilation. L'auteure attribue cette évolution au contexte économique (crise de 1974), mais aussi à la déshérence du modèle des classes sociales, pour souligner « le lien qui existe entre le vide ainsi produit et la crainte de l'Autre » (*ibid.* : 273). Elle montre que, face à l'incapacité de la pensée humaniste « individuo-universaliste » à prendre une position claire, positive et argumentée sur la question de l'immigration, l'extrême droite a réussi à imposer à l'ensemble de l'opinion publique française, sinon ses idées, du moins certaines de ses problématiques et représentations. Depuis cette époque, le discours de haine à l'égard des migrants est surtout formulé en des termes nationalistes ou en utilisant des expressions racistes. Les « étrangers » sont décrits comme une menace pour l'identité nationale, la culture et la prospérité économique (Hargreaves, 2012 ; 2016 ; Mahfud et al., 2016).

2. Le projet M-Phasis (référence ANR-18-FRAL-0005), porté par le Centre de recherche sur les médiations (Crem) de l'université de Lorraine, est mené conjointement avec le Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (Loria) de l'université de Lorraine, l'université de Mayence et l'université de la Sarre.

3. Bien évidemment, les affordances et les fonctionnements des deux dispositifs ne sont pas les mêmes : sur Twitter un énonciateur peut tenter de fédérer une communauté et relayer ses

propos, ce qui n'existe pas ou très peu sur Youtube, notamment les logiques de hashtags et de mentions, mais également les appels à RT.

4. <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/hate-speech>

5. « Code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne », Commission européenne, 22 juin 2020, Bruxelles <https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda1135>

6. *Digital Service Act*, version de l'accord provisoire 2022, https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/plmrep/COMMITTEES/IMCO/DV/2022/06-15/DSA_2020_0361COD_EN.pdf

7. Des chercheurs en informatique ou en linguistique informatique se penchent sur la mise en place d'outils de détection automatique (pour une synthèse voir Fortuna, Nunes, 2018). L'analyse et la lutte contre le discours de haine sur l'internet passent souvent par le recours à des listes préétablies de mots « haineux », l'accent étant mis sur le sens de ces mots, leur fréquence, et les configurations syntaxiques au sein desquelles ils apparaissent.

8. L'auteur emprunte l'expression à Bruno Latour (1987) et ses collaborateurs (Akrich, Latour, 1992), qui utilisent le concept pour désigner le processus par lequel, notamment dans le discours scientifique, le sens se construit entre le texte proprement dit et son énonciateur.

9. La scénographie est pour Dominique Maingueneau l'évocation par le texte d'un monde présupposé et représenté dans l'énonciation : « le discours ne fait qu'un avec la manière dont il gère sa propre émergence, l'évènement de parole qu'il institue ; il représente un monde dont son énonciation est partie prenante » (Maingueneau, 1995, 40). Les discours de haine participent de la mise en configuration d'un monde qui les légitime. L'étude de la scénographie de la haine permet alors d'accéder à la caractérisation singulière du migrant permettant la mise en place d'une haine raisonnée.

10. Hate speech and anti-migrant posts: Facebook's rules: <https://www.theguardian.com/news/gallery/2017/may/24/hate-speech-and-anti-migrant-posts-facebooks-rules>

11. <https://www.theverge.com/2016/12/20/14022472/facebook-hate-speech-moderation-germany-migrant-refugee>

12. Cette photo de Lisa Loring est issue de la série *La famille Addams* (1964). L'image est devenue un meme massivement employé dans les réseaux socio-numériques. En effet, certains memes permettent d'attacher la « pop culture » au discours de haine.

ABSTRACTS

The aim of this article is to show the interest of analysing online hate speech using an actantial approach. Our premise is that definitions of online hate speech are mainly based on the identification of "hateful" keywords. However, in order to understand and analyse hate speech, this method is not sufficient, for three reasons: firstly, because several online information media introduce moderation practices to censor insults and swearwords; secondly, because a good part of disqualifying, discriminating, etc. speech is based on implicit, euphemistic and unwritten language; thirdly, because this approach does not inform us about the narratives, the thought patterns and reasonings - even if fallacious - that underlie hateful speech. In order to decipher these narratives, it is necessary to go beyond the lexical level, or even beyond the sentence, to

look at the commentary as a complex unit of meaning. Our contribution will focus on a specific case, that of hate speech against migrants. We will show that the enunciators of hate speech intervene in the narrative construction in two ways: they identify third-party actants and thus construct micro-narratives of hate; they directly take an actantial role within a specific scenographic device.

L'objectif de cet article est de montrer l'intérêt d'analyser les discours de haine en ligne à l'aide d'une approche actantielle. Nous partons du constat que les définitions du discours de haine en ligne reposent essentiellement sur le repérage de mots-clefs « haineux ». Or, pour comprendre et analyser le discours de haine cette analyse ne suffit pas, et cela pour trois raisons : d'abord, parce que plusieurs supports d'information en ligne instaurent des pratiques de modération pour censurer les insultes et les jurons ; ensuite, parce qu'une bonne partie des discours disqualifiants, discriminants, etc. repose sur l'implicite, le non-dit ou euphémisme, et ; enfin, parce qu'elle ne nous renseigne pas sur les narrations mises en œuvre, les schémas de pensée et les raisonnements – même fallacieux – qui sous-tendent le discours haineux. Pour décrypter ces narrations, il faut alors aller au-delà du niveau lexical voire au-delà de la phrase, pour s'intéresser au commentaire, en tant qu'unité complexe de sens. Notre contribution s'intéressera à un cas spécifique, celui des discours de haine contre les migrants. Nous montrerons que les énonciateurs des propos haineux interviennent dans la construction narrative de deux façons : ils identifient des actants tiers et construisent ainsi un micro-récit de la haine ; ils assument directement un rôle actantiel au sein d'un dispositif scénographique spécifique.

INDEX

Geographical index: France

Mots-clés: Discours de haine en ligne, approche actantielle, discours anti-migrant

Chronological index: contemporaine

Keywords: Online hate speech, actantial approach, anti-migrant discourse

AUTHORS

ANGELIKI MONNIER

Professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations F-57000 Metz, France

AXEL BOURSIER

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Université de Cergy-Pontoise Laboratoire LT2D, Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires F-95000 Cergy, France